

Avril 2019

n° 42

Le Croisic



FINANCES

Faible dette et investissements



CULTURE

Tempo, festival de piano classique, 11^e édition



TRAVAUX

Le quartier de la Ladure

SOMMAIRE

ÉDITO	3
FINANCES	4 - 8
Faible dette et investissements	
EMPLOI	9
Ensemble pour l'emploi : un bilan encourageant	
CULTURE	10 - 16
TEMPO, poursuit son élan avec Le Croisic	
Deux tableaux prêtés au musée de Pont-Aven	
Médiathèque Le Traict d'encre : agenda estival	
Des boîtes à livres singulières	
JEUNESSE	17
Ils ont fait l'école du cirque	
Visite de l'hôtel de ville	
ENVIRONNEMENT	18 - 23
La lutte contre les moustiques : un enjeu économique et de santé publique	
Stérilisation des œufs de goélands	
Submersion marine : « Cap à l'abri » vous accompagne	
Faites fleurir vos murs	
Fermeture de la plage du Sable Menu : un enjeu de sécurité	
	
TRAVAUX	24 - 27
Le quartier de la Ladure	
Restauration de l'église	
Une horloge bientôt remise en valeur	
Cimetière : réaménagement de la rocaille de dispersion des cendres	
Peinture à l'ancienne créée	
AGENDA	28 - 29
TRIBUNE	30 - 31



Imprimerie
Corlet Imprimeur

Directrice de la publication
Michèle Quellard, maire du Croisic.

Rédacteurs
Joëlle Meunier.
William Nocus.
Laurent Delpire.

Maquette
Delphine Chateau.
William Nocus.

5100 tirages - avril 2019



© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale



Michèle Quellard,
Maire du Croisic.

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Voilà près de huit mois que votre médiathèque « Le Traict d'encre » est ouverte. Même si nous n'avons pas encore le recul d'une année pour établir un bilan et des comparaisons, nous pouvons néanmoins en tirer quelques enseignements et satisfactions.

Entre le 2 septembre (date d'ouverture) et décembre 2018, la fréquentation de la médiathèque et le nombre d'adhésions ont été multipliés par deux.

Au 30 mars, nous avons 1120 lecteurs actifs (2017 : 480) dont plus

de 80% domiciliés au Croisic et 40% de moins de 18 ans. Je me félicite du retour des familles dans un espace dédié à la lecture et à la découverte. Nos collections ont été revues, augmentées et surtout actualisées. Nous sommes passés de 10 000 prêts en 2017 à plus de 13 000 en 2018, 72% de ces prêts ont été effectués après l'ouverture de la médiathèque.

Mais il n'est pas question de faire de l'autosatisfaction. Un public gagné difficilement peut se perdre rapidement. C'est pourquoi, j'ai souhaité que « Le Traict d'encre »

propose un large panel d'animations et d'activités culturelles tout au long de l'année. Soutenir une politique culturelle ambitieuse ne peut se faire qu'avec l'enthousiasme et la motivation d'une équipe. Outre nos trois professionnels, c'est nos douze bénévoles que je tiens à remercier pour leur grande implication. Sans eux, la qualité de notre accueil en serait réduite.

Je crois pouvoir dire qu'une grande partie des Croisicais s'est approprié ce lieu. Et si vous ne l'avez pas déjà fait, je vous invite à franchir le pas.

Réunions de proximité 2019 - 11 h 00

mercredi 5 juin, parking de la salle du Lin,

mercredi 19 juin, parking du Sable Menu,

jeudi 11 juillet, face au centre de loisirs,

lundi 22 juillet, rue Emmanuel Provost, face à la chapelle du Crucifix,

jeudi 25 juillet, lavoir de Penn-Avel,

mardi 30 juillet, Mont-Esprit,

mardi 6 août, parking SNSM,

jeudi 8 août, parking du Castouillet,

mardi 13 août, jardin de l'hôtel de ville.

Zone piétonne

Les rues Saint-Christophe, de l'Église et du Pilon sont en zone piétonne jusqu'au 2 septembre 2019.

- De 22 h 00 à 10 h 00, accès à la zone piétonne libre des véhicules motorisés ;
- De 10 h 00 à 22 h 00, accès contrôlé par badge des véhicules motorisés ;
- Les jeudis de 7 h 30 à 14 h 30, accès interdit.

Seul l'arrêt pour livraison et desserte des riverains est autorisé pendant le temps strictement nécessaire au chargement et déchargement du véhicule (max. 30 minutes). Pour obtenir un pass, s'adresser auprès de la police municipale, 1, rue Jules-Ferry. Tél. : 02 28 56 79 18. policemunicipale@lecroisic.fr. Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.





Finances communales : faible dette et investissements

Le 26 mars dernier, le conseil municipal a voté son bilan 2018 et son budget prévisionnel 2019. C'est l'occasion de revenir avec Gérard Le Cam, 1^{er} adjoint au maire en charge des Finances sur les questions de recettes, de dépenses et d'endettement de la Ville du Croisic.

Le conseil municipal a voté son compte administratif, c'est-à-dire le bilan des finances 2018 de la ville, quelles conclusions en tirez-vous ?

Globalement, depuis 2016, nous pouvons parler de stabilité dans les résultats, aucune mauvaise surprise, ce budget est conforme à ce que nous attendions. Pour les recettes, notre principale variable se situait ces dernières années au niveau de la dotation globale de fonctionnement, celle-ci s'est stabilisée aux alentours de 950 000 €. Sur la période 2012 à 2021, la ville du Croisic devrait contribuer pour près de 5 millions d'euros au redressement des finances publiques de l'État, soit en moyenne plus de 550 000 € par an.

Nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées tout en garantissant nos services aux Croisicais.

Bien sûr, nous avons quelques écarts enregistrés ici ou là comme n'importe quelle commune. Ils existent et existeront toujours. L'important est que notre collectivité puisse continuer à bénéficier de finances saines pour lui permettre de répondre aux besoins et aux attentes de la population.

Si le compte administratif est le bilan de l'année passée établi par les services de la Ville, le compte de gestion est son équivalent mais de la compétence du trésorier-payeur. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif, ainsi qu'un bilan comptable. Quelles sont les conclusions du compte public sur les finances de la ville ?

Les commentaires de Madame Robino, comptable public, nous confortent dans notre analyse.

Elle nous a adressé un satisfecit. Elle a mis en exergue trois points : notre faible endettement, moins

d'une année pour rembourser notre dette, notre capacité à dégager un autofinancement conséquent de 21% sur les recettes de fonctionnement, malgré l'importance de nos investissements.

Quelles sont les ressources du budget communal?

Le premier poste, ce sont les impôts et taxes. Sur l'exercice 2018, ces ressources ont augmenté de 2%. Les dotations de l'État sont quant à elle en baisse de 4,7%. Nous avons néanmoins des questionnements sur la suppression totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2020.

Sera-t-elle entièrement compensée par l'État? Sera-t-elle revalorisée les années suivantes?

En 2018, nous avons aussi perçu une recette exceptionnelle de 506 000 € correspondant aux indemnités du port de plaisance dans notre conflit juridique avec le Conseil Départemental. Je rappelle que le Conseil d'État nous a donné raison sur le fond. Nous enregistrons aussi une augmentation de nos recettes liées aux droits de mutation, nous sommes passés de 322 000 € en 2013 à 505 000 € en 2018. Ces droits d'enregistrement et de publicité foncière lorsqu'un bien immobilier change de propriétaire soulignent la bonne santé du marché de l'immobilier au Croisic, se traduisant par un grand nombre de transactions tant dans le neuf que dans l'ancien, plus de 130 ventes en 2018.

Le faible niveau des taux d'intérêt favorable à l'achat immobilier, mais également l'attractivité et la qualité de vie au sein de notre commune, contribuent à maintenir cette dynamique sur les prochaines années. Ce chiffre est aussi à mettre à l'actif de notre classement en station de tourisme.

Toujours au titre des recettes, le bilan

de 2018 laisse apparaître une épargne brute de plus de 1,8 million d'euros, pouvez-vous nous en dire plus?

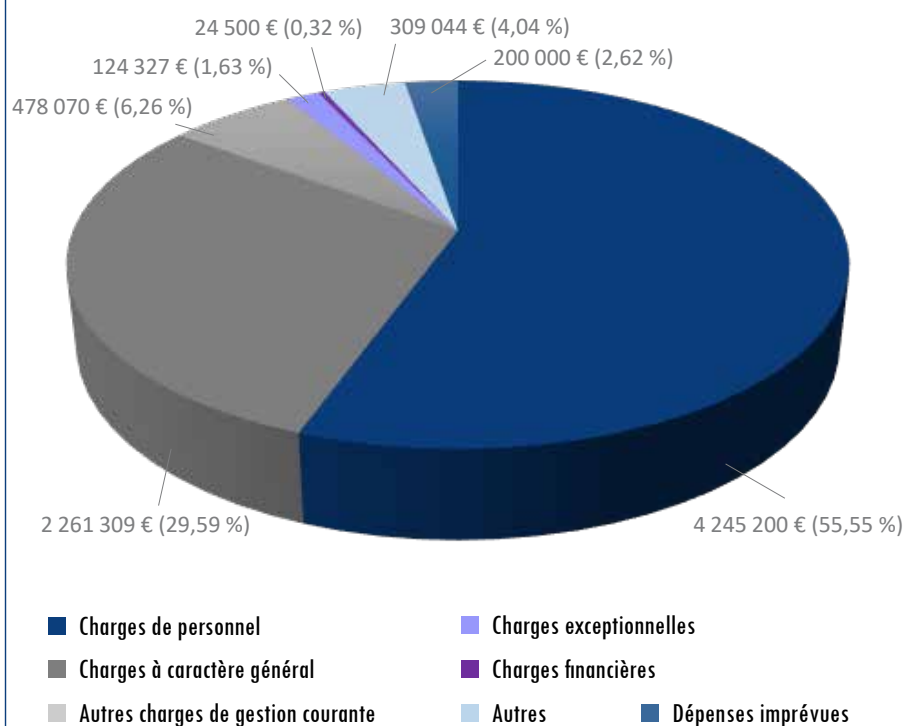
Cette épargne disponible est issue de l'excédent dégagé par la section de fonctionnement et reporté en autofinancement sur l'exercice suivant. Cette capacité d'autofinancement, dit CAF, mesure notre aptitude à financer nos investissements ou les remboursements de dettes sur nos propres ressources.

Une bonne CAF nous donne des marges de manœuvre, elle permet de dégager une ressource susceptible de financer en partie les autres dépenses d'investissements de la collectivité et de limiter le recours à l'emprunt. Cette épargne atteint cette année 1 860 455 € en augmentation de 95 128 € par rapport à 2017 soit 5,39% de plus. Pour les 3 dernières années, la moyenne annuelle est de 1 874 000 €.

Donc des recettes qui continuent de croître malgré la baisse des aides de l'État, mais les dépenses augmentent aussi?

Nos charges de personnel augmentent de 3,1% par rapport à 2017 malgré des effectifs constants. Cela s'explique surtout par la revalorisation des cotisations patronales, la création de nouvelles cotisations, l'augmentation statutaire des salaires, nous n'avons aucune prise sur ces trois points, c'est encadré par des textes nationaux. Quant à nos dépenses à caractère général, elles ne varient que de 0,8% entre 2017 et 2018, signe que la maîtrise de nos dépenses depuis de nombreuses années est bien réelle. Ce chapitre qui suscite toujours beaucoup de questions, beaucoup d'interrogations ne représente, rappelons-le, que 26,84% de nos dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement - budget principal 2019



La Ville du Croisic est-elle endettée ?

Non, pas du tout. Le dernier emprunt à taux fixe a été soldé en 2017. Apparaît en 2018 uniquement l'emprunt à taux variable pour un solde à rembourser fin décembre de 1,82 million d'euros. La capacité de désendettement de notre commune est d'une année à fin 2018. Situation tout à fait confortable, jamais atteinte par notre commune. Bien sûr, la présentation de ce résultat exceptionnel à l'instant « T » doit être pondérée par rapport aux chantiers en cours de construction et qui seront terminés dans les mois qui viennent. Je rappelle que nous avons voté en décembre 2018, la mise en place d'un emprunt de 2,60 € pour équilibrer notre budget mobilisable sur 2019.

Quelle sera donc la dette totale du Croisic à la fin de ce municipale ?

À fin 2019, notre capacité de désendettement sera de 3,2 années avec une dette de 4 millions d'euros

soit 10 % de moins qu'en 2007.

Entre-temps, il faut le souligner, notre équipe aura produit 40 millions d'investissements pour notre commune sur deux mandats, et ce, au service total des Croisicais. Mais évaluer l'encours brut de la dette, n'a en soi que peu d'intérêt. L'indicateur clef, permettant de juger du niveau d'endettement de la collectivité, est la capacité de désendettement. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser son encours de dette en y affectant la totalité de l'épargne brute. Pour mémoire, il est utile de rappeler que ce ratio, privilégié par les banques dans les études de dossier de financement aux collectivités, est considéré comme bon en dessous de 3, moyen de 5 à 7 ans et critique à partir de 10 ans.

Comme l'a justement dit le comptable public lors du conseil municipal du 26 mars dernier, le niveau d'endettement de la commune du

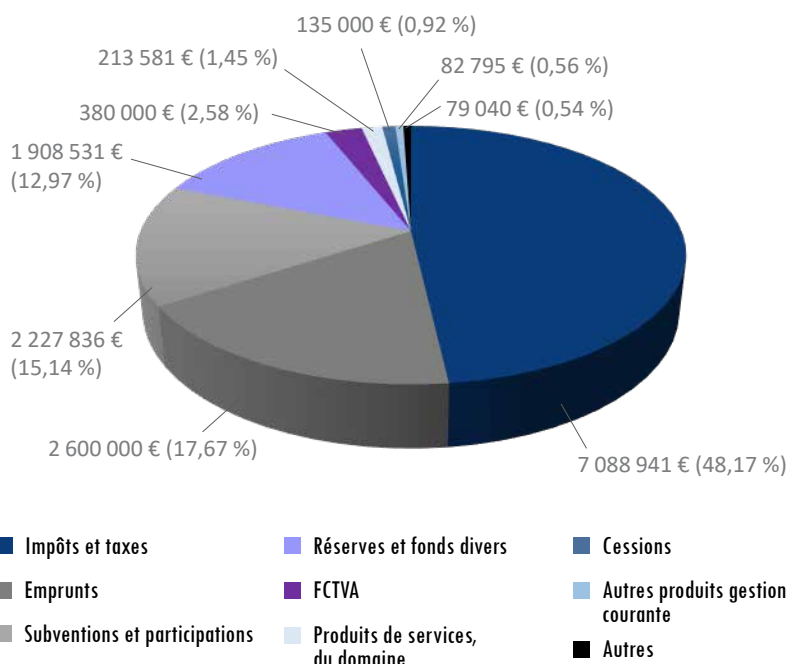
Croisic est faible. La collectivité dégage un autofinancement lui permettant de rembourser sa dette en moins de deux ans: un an au compte administratif 2018 et 3,2 ans au budget prévisionnel 2019. ■

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ou épargne brute de la commune s'élève à 1 860 455 €. Elle correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses et recettes exceptionnelles).

Taux d'épargne brute (= épargne brute/recettes courantes de fonctionnement) = 21%.

Recettes - budget principal 2019



Dette

À fin 2018, l'encours de la dette de la commune s'élevait à 1 824 948 €. Avec une capacité d'autofinancement brute de 1 860 455 €, la capacité de désendettement de la Ville du Croisic est inférieure à une année. Un emprunt de 2,6 millions d'euros sera mobilisé courant 2019, afin de financer les investissements structurants 2019 et 2020. Ce prêt, contracté au taux de 1,14 %, portera l'encours de la dette à 3 934 759 € fin 2019. La capacité de désendettement estimée à fin 2019 sera alors de 3,2 années, loin du seuil critique de 10 ans.

40 millions d'investissements en 12 ans

2008 - 2009

Solde travaux Hôtel de Ville / Ancienne

Criée

2009

Acquisition Bâtiment Hémon

Aire Camping-Cars Courlis & Lingorzé

2010

Aménagement de l'office de tourisme, rue du Pilori

Réhabilitation Belvédère + travaux muret au Mont Esprit

Effacement réseaux rue Henri-Becquerel

Sanitaires publics parking du Sable Menu

Aire de Jeux place De Lattre de Tassigny

2010 - 2011

Effacement de réseaux Cœur de Ville
Nouveau bâtiment de la police municipale

Logement d'urgence rue du Lin
Étanchéité du groupe Scolaire

2011

Acquisition de terrains lotissement Du Puigaudeau

Acquisition bâtiment du futur centre technique municipal

2012

Couverture de la salle des sports

Acquisition d'une balayeuse

Création du sas de l'ancienne criée

2012 - 2013

Maison pluridisciplinaire de santé

Construction du centre technique

municipal

Cinéma : accès PMR et acquisition d'une pompe à chaleur

Création d'un terrain multisports

2013

Bornes d'accès à l'hypercentre

2013 - 2014

Travaux presbytère/CCAS

Sanitaires publics place d'Armes et Castouillet

2014

Rénovation rue Saint-Yves et rue de la Juiverie

Rénovation avenue Gambetta

Virtualisation Informatique

Bornes d'accès à l'ancienne criée

Acquisition du Club Junior

2014 - 2015

Réhabilitation de La Galerie Chapleau
Façades & étanchéité du marché couvert

2015

Sanitaires publics : Castouillet & Sable Menu

Bâtiment modulaire Club Junior

Travaux en régie - accès PMR salle des sports

Travaux en régie - aménagement du jardin Chapleau

2016

Réhabilitation du bâtiment Jardin Jan

Renouvellement véhicules

Balayeuse

Mise aux normes PMR arrêt bus

Mur Soutènement Mont-Esprit

Aire de valorisation architecturale du patrimoine

Rénovation chaîne sonore du cinéma et changement d'écran

Travaux en régie - aménagement

Jardin Jan

Matériel Informatique

Vidéosurveillance

Travaux en régie - aménagement aire de jeux du Mont Esprit

Clôtures des terrains de tennis

Achat d'un camion benne

Aménagements des chemins pédestres

Restauration du Maître Autel de l'église

2016 - 2017

Aménagement chemin Moulin Bâtard

2017

Effacement réseaux rues P. Longue, Coquillages, Parcs

Éclairage public, renouvellement lanternes quais

Mise aux normes arrêts de bus

Rénovation énergétique chauffage vestiaires du stade

Achat d'un tracteur de plage

Matériel informatique

Renouvellement des véhicules

Camion multibennes

Acquisition équipements sportifs

(praticable salle des sports)

Rénovation énergétique/chauffage salle des sports

Travaux en régie - Aménagements au Mont Esprit

Robot tonte
Renouvellement standard mairie
Travaux en régie - Peinture extérieure salle des sports
2017 - 2018
Aménagement rue Kervenel
2018
Renouvellement véhicules
Achat deux minibus
Effacement Réseaux Coquillages/Saint-Goustan
Achat véhicule voire électrique
Matériel informatique
Fontaine sèche (y compris travaux en régie)

Travaux en régie > Aménagement gare maritime
Raccordement bâtiment communaux en fibre optique
Travaux en régie - Aménagement d'une loge à l'ancienne Criée
Armement de la police municipale
Sonorisation petite et grande Salle des sports
2018 - 2019
Réalisation d'un hangar de stockage
Réfection de courts tennis
Logiciel géoréférencement

Programmes Pluriannuels 2015 – 2020
Rénovation de la salle Jeanne Arc
Création d'une médiathèque
Aménagement Urbain
Rénovation église Notre-Dame-de-Pitié
Acquisitions foncières
Réfection de l'avenue Aristide-Briand
Réfection de la zone artisanale
Aménagement cyclable tour de côte
Aménagement de la plage de Port-Lin
Extension de La Galerie Chapleau

Investissements structurants

Investissements faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle + acquisitions foncières

	Coût BP 2019	Coût total prévisionnel	Réalisation
Salle Jeanne d'Arc	1 325 352 €	3 239 147 €	2015 - 2019
Médiathèque	48 240 €	1 700 368 €	2016 - 2019
Quartier La Ladure	1 106 562 €	1 675 000 €	2018 - 2020
Église Notre-Dame-de-Pitié	930 000 €	1 942 000 €	2015 - 2023
Aménagement cyclable de la côte sauvage	320 000 €	1 007 000 €	2018 - 2023
Réserves foncières	273 511 €		

TOTAL 4 003 665 € 9 563 515 €

salle Jeanne d'Arc



médiathèque Le Traict d'encre



rue Jules-Ferry



EMPLOI



Ensemble pour l'emploi : un bilan encourageant

Depuis 2010, Jean-Yves Jégou, ancien directeur d'une société de transports, donne de précieux conseils pour les demandeurs d'emploi. Il dresse le bilan 2018 de ses permanences

Les permanences Ensemble pour l'emploi ont permis d'écouter et de conseiller

15 demandeurs d'emploi. Quatre personnes ont trouvé un emploi après un bilan de compétences

et une préparation à l'entretien d'embauche.

Neuf rendez-vous ont eu pour thème « réussir son entretien d'embauche » nécessitant pour ceux qui le souhaitaient lors d'un entretien la possibilité de faire un bilan de compétences, ainsi qu'une meilleure maîtrise des techniques de présentation, les 9 personnes ont accepté.

Six conseils sur la rédaction de son CV notamment en insistant sur la mise en valeur des connaissances et rédiger une lettre de motivation qui met en exergue les « plus » que la candidature apportent à l'entreprise, donner envie à l'entrepreneur de vous embaucher.

Le 15 mars était organisé le premier atelier d'expression pour les demandeurs d'emploi, sur les neuf personnes contactées seulement quatre se sont présentées, une autre date avait été retenu les demandeurs d'emploi susceptibles de participer n'étaient pas intéressés.

Les participants se sont exprimés sur leur situation, expérience de recherche et ont échangé entre eux permettant ainsi de mieux identifier les difficultés et de croiser les renseignements engrangés et au besoin mutualiser les moyens.

Le profil des personnes en recherche d'emploi passe par le cadre commercial, clerk de notaire, technicien de maintenance en système de production aéronautique, service à la personne, commerce. Pour la plupart, un manque de confiance s'est installé générant un doute sur leur capacité ; après un bilan de compétence et un long entretien sur les techniques d'entretien d'embauche l'approche sur leur situation est devenue différente, quatre ont trouvé un emploi rapidement dans leur branche d'activité. ■

CULTURE



TEMPO poursuit son élan avec Le Croisic

du 30 mai au 2 juin 2019,
week-end de l'Ascension

Après la réussite hautement saluée de la 10^e édition du festival Tempo Piano Classique en 2018, l'édition 2019 reprend les intuitions qui éclairent ce « miracle » pour Le Croisic, selon certains commentateurs : des musiciens d'exception là où ils n'étaient pas attendus, une organisation rigoureuse et chaleureuse dans un lieu parfaitement authentique, une tarification si accessible pour un public varié qui s'étend

aujourd'hui jusqu'à déborder les capacités d'accueil!

Le partenariat avec la Ville demeure le pilier central de cette aventure. 2019 sera une nouvelle édition, signée, où la liberté et le thème « Révolution » découvriront les rêves et doutes des plus grands compositeurs dans les chaos de leur époque..., des hommages aux femmes, à l'âme universelle, constitueront un élan musical intemporel!

Avec un bouquet de 1^{er} Prix et

des lauréats de grands concours internationaux, de jeunes talents Victoires de la Musique, de récompenses discographiques, de critiques souvent élogieuses, le soutien de médias de référence, et autres partenaires.

Nous sommes toujours heureux que tant de Croisicais suivent et s'impliquent avec un grand dévouement dans cette aventure, effectivement conçue spécifiquement pour la ville. ■

Propos du Maire

Dès le début de mon premier mandat, j'ai voulu que la culture nourrisse la vie croisicaise et, selon les échos en retour, le résultat semble avoir porté ses fruits. Dans ce paysage, le partenariat avec le festival Tempo Piano Classique, 11^e édition cette année, a joué un rôle essentiel, et participe à cette belle image de la Ville. Je ne puis que saluer une nouvelle fois son fondateur Yann Barrailler-Lafond, tous les membres, bénévoles, Jacques Moison, le nouveau président d'Arts&Balises, productrice de l'évènement, sans omettre le public aussi fidèle que nombreux, et bien sûr chacun des artistes qui nous font l'honneur de leur présence.

Michèle Quellard, Maire du Croisic

PROGRAMME

Jeudi 30 mai / 21h 00

• LE CONCERT TROIS CLAVIERS

Soirée grand format... Clavecin, pianoforte et piano moderne se succèdent et conversent, restituant inventions et fulgurances musicales au fil de l'évolution des claviers. Lumineux!

Romain David / piano

Maude Gratton / clavecin & pianoforte

• 1^{re} partie

J.J. Froberger / Suite de danses / clavecin

J.S. Bach / Prélude et Fugue / clavecin

W.F. Bach / Polonaise, Fugue et Fantaisie / clavecin

W.A.Mozart / Fantaisie en ut mineur KV475 / pianoforte

W.A.Mozart / Sonate quatre mains KV 381 / pianoforte

• 2nd partie

F. Liszt / Sonate en si mineur / piano

G. Ligeti / Passacaille hongroise / clavecin

G. Ligeti / cinq pièces à quatre mains / piano

Romain David, directeur artistique de Tempo Piano classique, est salué par la critique pour son « *intelligence musicale* » dont la programmation chaque année en est l'une des multiples facettes. Trois Premiers Prix du CNMSD de Paris, et sa distinction par Nelson Freire ont fortement influencé son « *élection naturelle* » au moment de la fondation du festival!

Maude Gratton se distingue parmi les solistes les plus recherchés dans l'univers de la musique baroque, classique... Virtuose du clavecin, du clavicorde, du pianoforte ou de l'orgue, les maîtres comme Philippe Herreweghe

ou Jérôme et Pierre Hantaï, la désigne comme une interprète de prédilection. Elle poursuit brillamment une carrière avec une discographie auréolée

CHOC Classica, Diapason d'Or ou des Gramophones Awards.

Romain David

Photographie©Lannis Pledel



Maude Gratton

Photographie©Emmanuel Jacques



Vendredi 31 mai / 21h 00

• LE RÉCITAL

Concert création, avec pour fil rouge le thème « Révolution » puisant dans plusieurs périodes et une suite d'icônes pianistiques ! Historique et intuitif, une étoile pour le « temps présent »...

David Kadouch / piano

• 1^{re} partie

J.L. Dussek / Les souffrances de la Reine Marie-Antoinette

L.V. Beethoven / Sonate n° 26 « les Adieux » Op.81a

F. Chopin / Étude « la Révolutionnaire » Op.10 n° 12

F. Chopin / Scherzo n° 1 Op.20

• 2nd partie

F. Liszt / « Funérailles »

L. Janacek / Sonate 1.X.1905

C. Debussy / Feux d'artifice

C. Debussy / Les Soirs illuminés par l'ardeur du charbon

F. Rzewski / Winsborro cotton mill blues

David Kadouch, après l'incontournable CNMSD de Paris, se voit nommer « Révélation Jeune Talent » par les Victoires de la Musique. Il poursuit, dès ses débuts, son ascension auprès de maîtres illustres comme Maurizio Pollini, Murray Perahia ou Daniel Barenboïm ! Sa légende s'installe depuis avec d'inoubliables concerts au Metropolitan Hall de New-York ou le Conservatoire Tchaïkovsky de Moscou. Sa légende se construit encore en toute complicité auprès de partenaires comme Gauthier Capuçon, le Quatuor Modigliani ou le jeune et inouï violoncelliste Edgar Moreau...

Samedi 1^{er} juin / 11h 00

• LE TEXTO CONCERT

Tempo lève un voile sur l'un des compositeurs les plus célèbres, sur qui il reste beaucoup à découvrir... un concert qui nous éclaire encore sur les lumières singulières d'un génie français.

Nathanaël Gouin / piano

Laure Mezan / présentation

• Georges Bizet

Transcriptions et Paraphrases d'opéras

Les Chants du Rhin

Variations chromatiques

De Carmen aux Chants du Rhin... la flamme et l'invention livrent ici quelques clés essentielles d'un univers musical sans cesse renouvelé.

Nathanaël Gouin, figure incontestablement comme l'un des talents les plus originaux ayant émergé sur la scène musicale ces dernières années. Résidant à la prestigieuse Chapelle Royale Reine Élisabeth en Belgique, c'est Maria-Joaõ Pirès qui le révèle sous les projecteurs des plus grandes scènes du monde. En récital ou musique de chambre, il incarne de Premiers Prix en concours internationaux, cette excellence issue du CNMSD de Paris ou de la Juilliard School de New-York.

Laure Mezan, la voix de Radio Classique, mélomane de haute volée, anime une nouvelle fois le texto concert et introduit avec talent et une grande fidélité le programme de chaque concert.

David Kadouch
Photographie © Marco Borggreve





Trio Karenine

Photographie © Lyodah Kaneko

Samedi 1^{er} juin / 21h 00

• LE CONCERT À TROIS VOIX

Trois instruments, mille couleurs et notes sensibles, le Trio Karenine nous offre ici une variation rare entre romantisme visionnaire et audace du monde moderne, libre et puissant!

Trio Karenine

Paloma Kouider / piano

Fanny Robilliard / violon

Louis Rodde / violoncelle

• 1^{re} partie

J. Brahms / Trio op 8 en si majeur

• 2nd partie

Germaine Tailleferre / Trio

(sans titre)

D. Shostakovich / Trio n° 2 en mi mineur op 67

Paloma Kouider, se voit distinguée par

la revue de référence Diapason comme « l'une des grandes découvertes du moment » et « resplendit d'intelligence et sens musical » pour Musica. Une ascension vers les grands noms du piano, elle est aussi fondatrice du Trio Karenine...

Fanny Robilliard, du CNMSD de Paris à la Karajan Académie de l'Orchestre Philharmonique de Berlin doit à cette formation de haut vol le Titre de Révélation Classique de l'Adami... ou d'être invitée régulière du London Symphony Orchestra!

Louis Rodde, lauréat de la Fondation Cziffra, également nommé Révélation Classique de l'ADAMI, se produit sur les scènes prestigieuses de l'Auditorium du Louvre, des Chorégies d'Orange ou du Musikverein de Vienne!

TEMPO PIANO CLASSIQUE

Production Arts & Balises / l'association

Billetterie en presqu'île

Office de Tourisme

Le Croisic 02 40 23 00 70

La Baule

02 40 24 34 44

Guérande 0 820 150 044

Batz-sur-Mer 02 40 23 92 36

Le Pouliguen 02 40 42 31 05

Pornichet 02 40 61 33 33

Billetterie en ligne

www.festival-tempo-piano-classique.com

Tarif des places

Jeudi 30 mai à 21 h 00

CONCERT À TROIS CLAVIERS 17 €

Vendredi 31 mai à 21 h 00

RÉCITAL 17 €

Samedi 1^{er} juin à 11 h 00

TEXTO CONCERT 10 €

Samedi 1^{er} juin à 21 h 00

CONCERT A TROIS VOIX 17 €

Dimanche 2 juin à 11 h 00

CONCERT BRUNCH 22 €

PASS TRIO 42 €

(les trois soirées)

PASS TUTTO 65 €

Tout tempo en cinq temps

JEUNES (- de 26 ans) DEMI-TARIF



Le festival se réserve le droit de modifier la programmation en cas d'impératifs exceptionnels

Dimanche 2 juin / 11h 00

• LE CONCERT BRUNCH

L'incontournable clôture de cette 11^e édition. Avec l'ensemble des artistes présents, et une évocation rare du mouvement perpétuel de la musique... Le bouquet final!

Présentation **Laure Mezan**

Romain David / piano / directeur artistique

Paloma Kouider / piano

Nathanaël Gouin / piano

Fanny Robilliard / violon

Louis Rodde / violoncelle

Compositeurs invités :

Bizet / Listz / Boulanger / Debussy / Aubert / Bernstein, un ensemble de variations, ensembles, solistes et jeux croisés, dans une polyphonie unique et éclairée!

Nathanaël Gouin

Photographie©Miguel Bueno



Deux tableaux prêtés au musée de Pont-Aven

Le musée de Pont-Aven organise du 29 juin 2019 au 5 janvier 2020 une exposition consacrée à « L'Impressionnisme d'après Pont-Aven » mettant à l'honneur les artistes marqués par l'impressionnisme et venus à Pont-Aven. La conservatrice en chef du musée, Estelle Guille des Buttes-Fresneau, a sollicité le prêt de deux tableaux de Ferdinand du Puigaudeau provenant du legs Pottier-Chapleau et conservés dans les collections municipales. Il s'agit de deux fêtes de nuit. Le public pourra apprécier ces œuvres croisicaises pendant toute la durée de l'exposition au côté d'œuvres provenant de plusieurs musées dont celui d'Orsay. Ce prêt permet de faire connaître les collections conservées au Croisic.



CULTURE



Médiathèque « Le Traict d'encre »

Agenda estival

Vente de livres

samedi 8 juin, de 10 h 30 à 18 h 30

Vente de livres retirés des collections de la médiathèque.

Tarifs: 0,50 € / magazine - 1,00 € / livre. Tous publics.

Spectacle « Le bestiaire de Jules »

samedi 15 juin, à 16 h 00

Jules revisite les contes amérindiens. Un récital de contes pour voix, loop, création sonore, comptines, samples qui nous promet une joyeuse balade!

Pour les enfants à partir de 6 ans. Sur réservation.

Café littéraire, les livres de l'été

mardi 18 juin, à 17 h 30

Public adulte.

Heure du conte

mercredi 26 juin, à 17 h 00

Pour les enfants à partir de 6 ans. Sur inscription (15 places).

Café philosophique

mardi 25 juin, à 17 h 30

Sujets du Bac 2019.

Jeux de société

samedis 6 et 20 juillet et 3, 17 et 30 août, de 15 h 30 à 18 h 30

Venez jouer en famille à la médiathèque. Proposition de jeux de société pour tous les âges.

Partir en livre

vendredi 12, mardi 16 et vendredi 19 juillet, de 10 h 30 à 12 h 00, plage de Port-Lin

La médiathèque s'invite sur la plage de Port-Lin pour vous proposer des ouvrages à lire sur place (albums, revues, romans). Des lectures de contes et d'histoires seront proposées aux enfants.

Heure du conte

mercredi 25 septembre, à 17 h 00

Pour les enfants à partir de 6 ans.

Horaires d'ouverture

Octobre à juin

Mardi

10 h 30 - 12 h 30 / 16 h 00 - 18 h 30

Mercredi

10 h 30 - 13 h 30 / 15 h 30 - 19 h 00

Vendredi

10 h 30 - 13 h 30 / 16 h 00 - 18 h 30

Samedi

10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 18 h 30

Dimanche

10 h 30 - 12 h 30 (1er du mois)

juillet / août / septembre

Mardi et mercredi

10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 18 h 30

Vendredi

10 h 30 - 13 h 30 / 16 h 00 - 19 h 00

Samedi 10 h 30 - 18 h 30

Dimanche 10 h 30 - 12 h 30

La médiathèque en quelques chiffres

Le Croisic : 4 100 habitants / Population DGF : 7 295. Coût global du projet : 1 700 368 €. Subventions : 854 600 €



3 bibliothécaires / 12 bénévoles

Prêts et Abonnés

1 120 abonnés dont 767 nouveaux inscrits depuis le 2 septembre 2018. Entre mars 2018 et avril 2019 : 20 405 prêts dont 11 724 sur les automates.

Les collections : 13 205 documents



8 000 documents achetés entre 2017 et 2018
5 000 documents déshebrés

Des boîtes à livres singulières

La commune a installé ces derniers mois plusieurs boîtes à livres dans les lieux publics du Croisic. En plus des deux boîtes offertes par le Lion's club de La Baule, ces boîtes témoignent de la créativité des services municipaux qui les réalisent toutes en régie. Chacun pourra apprécier tantôt une cabine de bain, une 2 CV aux accents bretons ou encore le célèbre combi Volkswagen bariolé. Une symphonie de boîtes pour permettre à chacun d'avoir un accès facile à la lecture dans les lieux publics. Le principe étant bien entendu de remettre son livre dans une boîte après lecture pour que d'autres puissent en profiter. Bonne lecture à tous !

Jardin Jan



Mont-Lénigo



Mont-Esprit



Parc de Penn-Avel



Plage de Port-Lin



Place Saint-Yves



JEUNESSE



Ils ont fait l'école du cirque



Du 11 au 15 février, une soixantaine d'enfants, de 6 à 13 ans, ont participé à l'école du cirque à la salle des sports.



Le lundi a été consacré à la découverte des différentes activités: fil funambule, monocycle, rouleaux et boules pour les équilibristes, Ulla Up, lasso pour les jongleurs et bien sûr clowns pour les apprentis comédiens.

Une fois l'activité choisie, chaque enfant a répété toute la semaine afin de présenter son numéro dans un spectacle rythmé et joué le vendredi soir devant le public de parents et

d'amis. Ces derniers ont participé à l'ambiance du spectacle par leurs nombreux applaudissements.

Tout au long de ces 5 jours, des photographies de ces artistes en répétition ont été affichées. La structure Escal'ados a proposé à l'entracte crêpes et boissons afin de financer une partie de leur minicamp d'été. Un adolescent a capté toutes ces performances afin d'en réaliser un petit film. ■

Visite de l'hôtel de ville

Jeudi 28 mars, une soixantaine d'élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jacques-Cartier a visité l'hôtel de ville. Accompagnés par leurs professeurs, de Michèle Quellard, le maire, et de Christian Cabellic, président de l'association locale du Souvenir Français, les enfants sont partis à la découverte des multiples services de la Ville du Croisic. Ils se sont vus remettre un livret des citoyens.

À l'initiative du Souvenir Français et de la Ville du Croisic, cette action est le fruit d'une concertation avec les enseignants pour promouvoir la responsabilité citoyenne. L'école a souhaité se rapprocher du programme scolaire qui incorpore les notions d'institutions républicaines.

D'autres projets sont en cours comme un rallye de la mémoire : carré militaire, monument aux morts, stèle des combattants d'Afrique du Nord, etc. ou participation à la cérémonie du 8 Mai.





La lutte contre les moustiques : un enjeu économique et de santé publique

La prolifération des moustiques porte un préjudice à la qualité de vie et à l'accueil touristique. Elle constitue un risque sanitaire et vétérinaire. Certains moustiques sont en effet potentiellement vecteurs d'agents pathogènes (virus, bactéries, parasites), d'autres peuvent provoquer de graves allergies.

D'une manière générale, les zones humides sont des habitats propices au développement larvaire de nombreuses espèces de moustiques. En fonction de leur écologie, elles colonisent divers habitats « naturels », principalement d'anciens marais salants ou claires ostréicoles, mais aussi des prairies salées et des sous-bois inondables. Les réservoirs d'eau, abreuvoirs, vides sanitaires constituent des gîtes larvaires artificiels où peuvent se développer des espèces spécifiques. Les moustiques sont présents toute l'année à l'état d'œufs, de larves, de nymphes et d'adultes. En

zones humides, la prolifération des moustiques peut être favorisée par l'absence d'entretien et de gestions hydrauliques inadaptées.

Sur la commune du Croisic, les gîtes de zone humide sont principalement présents sur les prairies de Saint-Goustan et du Castouillet. Les espèces de milieux salés *Aedes detritus* et *Aedes caspius* s'y développent à l'occasion de mises en eaux consécutives aux marées et aux pluies. Ces espèces peuvent se déplacer à plus de 20 km de leurs gîtes larvaires vers des gîtes de repos (végétation) d'où elles sortiront le soir pour effectuer leur repas sanguin.

Ces « espèces cibles » font l'objet d'une régulation lorsque les densités larvaires sont significatives ; à défaut de régulation naturelle suffisante, des traitements anti-larvaires sont effectués manuellement. Le produit utilisé est exclusivement du Vectobac®WG (*Bacillus thuringiensis israelensis* – Bt H14) certifié Ecocert® et compatible avec l'agriculture biologique (mention AB®).

Expertise

L'établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral atlantique (EID ATLANTIQUE) apporte alors son expertise et ses conseils afin de concilier les différents

enjeux (agricoles, conchylicoles, salicoles, environnementaux, chasse, démoustication, etc.).

Cet organisme public regroupe cinq départements de la façade atlantique (Gironde, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique et Morbihan). Il assure une mission de surveillance, d'expertise et de régulation des moustiques vulnérants pour l'homme. Depuis 1976, la commune du Croisic est intégrée au dispositif financé par le Département de La Loire-Atlantique.

La stratégie adoptée par l'EID Atlantique est une lutte adaptée aux enjeux sanitaires et à la sensibilité des milieux pour assurer une « *prévention collective* ».

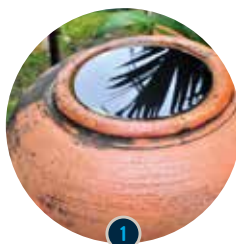
Ses moyens d'action sont l'information et la prévention sur les risques sanitaires et vétérinaires; la surveillance entomologique quotidienne: inventaire des espèces de moustiques, identification des « *espèces cibles* »; l'expertise et conseils auprès des gestionnaires de zones humides; la régulation préventive des moustiques vulnérants et vecteurs potentiels de maladie par une gestion hydraulique adaptée et si nécessaire, par des traitements anti-larvaires avec un produit biologique sélectif. ■

LES BONS GESTES

POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES AUTOUR DES HABITATIONS

Les larves de moustiques prolifèrent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages, leur développement s'effectue en moins d'une semaine.

L'EID Atlantique incite chacun à agir en étant vigilant : « **SANS EAU PAS DE MOUSTIQUE** »



1
JE VIDE

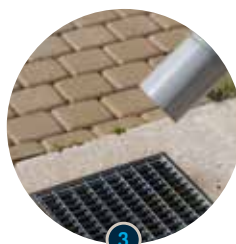
1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou
JE METS DU SABLE
qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche le moustique de pondre ses œufs



2
JE COUVRE

les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire ou

JE RENOUVELLE L'EAU
toutes les semaines



3
JE NETTOIE

1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons
J'ENTRETIENS
régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons



4
JE RANGE A L'ABRI

les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie
JE TRIE ET JE JETTE
tout ce qui ne me sert plus



LA PRÉVENTION AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Illustration : © - pour la partie 1 - © 2019 EID Atlantique

Stérilisation des œufs de goélands 2019

Afin de réguler la population de goélands sur notre commune, la municipalité a choisi de faire stériliser les œufs.

La société mandatée par la Commune du Croisic effectue deux passages : (périodes susceptibles de changer en fonction de l'évolution des pontes) : dans la première quinzaine de mai et la première quinzaine de juin. Les personnes concernées doivent laisser libre accès aux toitures de leurs habitations.

Pour cela, nous avons besoin de chacun pour nous signaler la présence des nids sur vos toits à l'aide d'un coupon que vous trouverez en mairie, à l'office du tourisme ou dans les commerces, qui devront être déposés en mairie au service accueil, de ne pas détruire les nids qui seraient aussitôt rebâtis par le couple nicheur, de ne pas ôter les œufs des nids, ce qui entraînerait une deuxième ponte et enfin de ne pas les nourrir (l'article 120 du règlement sanitaire du 7 juin 1985 stipule cette interdiction).

La solution envisagée pour limiter le nombre de naissances est donc de pulvériser un produit sur les œufs qui les solidifie et qui empêche leur éclosion. En effet, retirer les œufs du nid ne servirait à rien car la femelle goéland pond, tant qu'il n'y a pas trois œufs dans le nid. Les goélands resteront pour longtemps encore dans le paysage de nos côtes, car personne ne songe à les faire disparaître.



Submersion marine : « Cap à l'abri » vous accompagne

Cap Atlantique, notre communauté d'agglomération, a mis en place en partenariat avec les villes concernées, un dispositif d'accompagnement des populations pour protéger leurs biens face aux risques de submersion marine.

La réglementation du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) guérandaise - Saint-Nazaire impose aux propriétaires de biens situés dans les zones à risques définies pour l'aléa « Xynthia +20 cm », des mesures d'adaptation de leur bien afin de faire face aux conséquences possibles des submersions marines.

Le dispositif « Cap à l'abri » permet sur simple demande par internet ou par téléphone de bénéficier d'un diagnostic gratuit, personnalisé et fiable. Le diagnostic se déroule en une visite de deux heures maximums avec un expert en bâtiment et un géomètre.

Après la visite, un rapport est remis au participant, ce diagnostic conclut au maintien de toutes ou certaines mesures d'adaptation en tenant compte des caractéristiques propres du bâtiment diagnostiqué. Ce diagnostic est aussi l'occasion de faire le plein de conseils. « Pour faire face aux submersions il est important que chacun sache se protéger personnellement ainsi que son bien en cas d'alerte » précise Claude Decker, l'adjoint en charge de l'Environnement.

Depuis 2017, 205 propriétaires du Croisic ont demandé à bénéficier du diagnostic Cap à l'abri. 142 habitations, 10 immeubles, 41 activités économiques et 12

bâties implantés sur des parcelles inondables.

Travaux

Si les conclusions du diagnostic maintiennent toutes ou certaines mesures obligatoires d'adaptation du bien, les travaux rendus nécessaires pour leur mise en œuvre peuvent être subventionnés par l'État.

Le taux de subvention est différent entre les différentes fonctions de bâtiments. Pour l'habitation, le taux minimum est de 40 % et est exceptionnellement de 80 % pour l'année 2019. Pour les entreprises le taux minimum est de 20 %.

Aujourd'hui, Cap Atlantique

accompagne 12 propriétaires dans leurs démarches pour réaliser les travaux. Parmi les travaux réalisés, deux dossiers validés portent sur la création d'un espace refuge dans leur maison de plain-pied, trois dossiers portent sur les équipements électriques qui ont été rehaussés. Tous les dossiers comportent la demande d'acquisition de batardeaux (système d'occultation des ouvrants empêchant l'eau de

rentrer dans la maison). Pour cette année 2019, une relance personnalisée des personnes ayant participé au diagnostic va être faite pour les sensibiliser sur les travaux. Le site « Cap à l'abri » va permettre d'ici l'été de déposer une demande de subvention directement en ligne. Depuis 2018, 12 propriétaires ont vu leur dossier validé par l'État. Le montant moyen des travaux est de 5 800 € de

travaux avec une aide perçue après travaux de 2 800 €. Les 12 propriétaires ont au préalable réalisé le diagnostic. ■

Pour toute inscription au diagnostic et demande d'information sur les travaux :
www.capalabri.fr
Mail : contact@capalabri.fr
Tél. 02 28 54 16 09

Cap Info Habitat, Michèle Quellard, vice-présidente à l'Habitat à Cap Atlantique

Construction neuve, extension, rénovation : avec le CAUE 44, bénéficiez gratuitement des conseils d'un architecte !

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison sur le territoire de Cap Atlantique (hors communes du Morbihan) ? Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les biomatériaux ou les économies d'énergie ?

Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte lors des permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique qui se tiennent à Cap Atlantique le 3^e mardi de chaque mois.

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le CAUE 44 est une association dispensant des conseils gratuits aux particuliers qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Pendant ces rendez-vous, à Cap Atlantique, l'architecte-conseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, il vous conseille dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux et des volumes, ou vous guide dans vos démarches administratives et dans le choix de votre type de maîtrise d'œuvre.

Comment rencontrer l'architecte du CAUE ?

Prenez rendez-vous en appelant Cap Atlantique au 02 51 75 15 36 ou par mail service.instructeur@cap-atlantique.fr. Les permanences ont lieu les 14 mai, 18 juin, 16 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre de 14 h 00 à 17 h 00 à Cap Info Habitat-Énergie, 1, place Dolgellau à Guérande.

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter le plus de documents possible (plan, Plu, photos, croquis, etc.), les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis !





Faites fleurir vos murs

Distribution de graines pour embellir les pieds de murs de notre ville

Le vendredi 29 mars et samedi 30 mars à la médiathèque, la Ville du Croisic a organisé une distribution publique de graines afin de promouvoir le fleurissement des pieds de mur. Près de 600 sachets ont été distribués lors de cette 2^e édition. Ils contiennent un large choix de graines issues des milieux sauvages et à forte floraison pouvant durer jusqu'au début de l'automne si les conditions météorologiques sont favorables. « C'est une démarche citoyenne, l'implication est bien plus importante et possède plus de chances de réussite quand elle est portée par les individus que par la collectivité » assure Claude Decker, l'adjoint à l'Environnement.

Si le Croisic répertorie de nombreux bacs ou pots consacrés à la végétalisation de la commune, un diagnostic fait par des paysagistes professionnels a recommandé ce type d'action complémentaire. Ainsi, cette action s'inscrit dans

une politique environnementale volontariste entreprise depuis plusieurs années.

« Nous commençons à en récolter un peu les fruits, comme l'obtention de notre 3^e fleur ou le prix coup de cœur du Département récompensant la valorisation de nos jardins publics » souligne Laurent Delpire, directeur du Patrimoine. « Se faire envahir par les mauvaises herbes n'est pas toujours très agréable visuellement mais cela nécessite aussi des désherbages réguliers gourmands en personnel. Notre objectif reste le zéro phytosanitaire afin de favoriser le retour des insectes » complète Jean-Luc Frasin, le responsable des Espaces verts.

Sans le renfort de ces invertébrés à six pattes, pas de pollinisation, donc pas de fruits, pas de compost ni de fertilisation des sols, donc pas de légumes ou de céréales. Ces petits animaux sont indispensables à la vie sur terre. ■



Fermeture de la plage du Sable Menu, un enjeu de sécurité

Suite à la fermeture de la plage du Sable Menu en raison de la fragilité de la falaise et des risques encourus par les baigneurs, de nombreuses réactions ont été enregistrées en mairie et notamment une pétition. Michèle Quellard, le maire du Croisic, répond aux inquiétudes.

Dans le cadre de mes pouvoirs de police, j'ai pris la décision par arrêté du 25 septembre 2018 de fermer les accès à la plage du Sable Menu.

J'ai été confortée dans cette décision contrainte par les importants éboulements sur le site constatés le 28 décembre 2018. De plus, pour rappel, le chemin côtier a été détourné et retracé suite à ces éboulements.

J'ai parfaitement conscience que cette décision touche un lieu emblématique du Croisic très prisé par les Croisicais résidents permanents, temporaires et visiteurs.

Cette décision, malgré ma volonté, m'a été imposée par l'évolution des

risques encourus et avérés.

Cette situation trouve son origine dans une législation inexistante pour ce qui concerne une partie des zones de falaises qui est considérée « *comme un bien sans maître* ».

Pour rappel, et comme repris dans le « *Croisic Mag de janvier 2019* », sont concernés : l'État pour le domaine public maritime et le propriétaire de la partie la plus haute. La partie reliant la partie basse et la partie haute est considérée comme un « *bien sans maître* ».

À ce jour, malgré de nombreux échanges avec les services de l'État, d'expertise géologique, la situation administrative reste bloquée, bien que l'avancée de cette problématique se fasse à petit pas.

À ce propos, je n'ai pas manqué de développer auprès de ceux qui m'ont interrogé toute ma démarche depuis l'origine du premier désordre. Lors de ma décision, consciente de son impopularité imposée par mes obligations, je ne suis pas surprise des réactions de rejets collectifs ou individuels.

La seule chose qui me guide à ce jour, et qui m'a toujours guidée, est ma volonté que ce site du Sable Menu, retrouve sa destination et son usage que tous les Croisicais et les Croisicais ont toujours connu, et ce dans les meilleurs délais.

Je suis et reste à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient s'entretenir avec moi à ce sujet.

Michèle Quellard, maire du Croisic.

TRAVAUX



Le quartier de la Ladure

Les travaux de requalification du quartier de La Ladure respectent l'agenda : deux rues et un parking sont terminés, une voie est en cours, la dernière sera traitée à partir de septembre. L'objectif de cet aménagement est la remise en valeur de ce quartier historique de la commune et notamment de ses bâtiments publics.

En 2015, la Municipalité a confié, au cabinet Espace-Ville, une pré-étude d'urbanisme relative au quartier autour de l'hôtel de Ville. Les objectifs étaient de définir une stratégie globale de réaménagement et revitalisation du site, d'améliorer les conditions d'utilisation des équipements publics actuels pour en faciliter l'usage et leurs performances, de redonner de l'attractivité au quartier historique du Croisic. Plusieurs scénarios d'aménagement avaient été proposés pour finalement retenir la rue Jean-Jacques-Rousseau, la rue Jules Ferry, la rue de la Duchesse Anne, la rue Bretonnie et le parking

Jean-Baptiste Legeay.

Parallèlement, trois équipements majeurs étaient ou sont en cours de réhabilitation : la Galerie Chapleau (terminé), le foyer des anciens transformé en médiathèque (terminé) et l'église Notre-Dame-de-Pitié (fin 2021).

Cet aménagement est totalement inspiré des travaux réalisés depuis 2000 dans le Centre-Ville. Il doit favoriser les déplacements cyclables et piétons en redistribuant l'espace sous une autre forme. Il tient aussi compte des problématiques d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et de la collecte des eaux de ruissellement.

**Aménagement de voirie :
plus de 50 interventions en
12 ans**

■ 2006

Rue du Moulin Bâtard.

Carrefour Jules-Verne/
Gambetta.

Rond-point Sables menus/
Korrigans.

Rue de Brocéliande.

Enduits rues : des Bernaches/
des Algues/du Mené/du Pré
Fleuri/Henri-Dunant/des
Coquillages/du Requier
de la Chaudronnerie et
Chemin du Turballo.

■ 2007

Rue Saint-Christophe.

Parking du Lingorzé.

Réalisation de 3 plateaux rue
Becquerel.

■ 2008

Rue Emmanuel-Provost.

Parking Laënnec (partie 1).

■ 2009

Chemin du Pré du Pas.

Place d'Armes.

Trottoir rue du Traict.

Rue du Rohello.

En outre, l'utilisation de matériaux nobles, tels que le granit et du béton désactivé pour les voies renforce l'aspect qualitatif de cette opération. À terme, le stationnement sera interdit à plusieurs endroits, cette interdiction sera matérialisée par du mobilier urbain (jardinières mobiles). En revanche, des arceaux sont prévus pour attacher les vélos.

Par ailleurs, l'architecte des Bâtiments de France a félicité la commune pour la qualité esthétique et technique de cette opération.

La direction du Cadre de Vie de la Ville, en charge des études et du suivi des travaux, annonce une fin de travaux fin 2019 après la dépose de l'échafaudage implanté autour de la façade ouest de l'église. Cette opération comprend les réseaux hydrauliques par Cap Atlantique: réalisés en 2018 & 2019 (en cours pour la rue Bretonnie), les effacements de réseaux à la charge de la commune en coordination avec Enedis & Orange et l'aménagement

urbain réalisé par la Ville du Croisic.

Le coût est de plus 1,8 million d'euros pour la Ville et 400 000 € à la charge de Cap Atlantique. La somme avait été inscrite dans le plan pluriannuel d'investissements.

« Cet effort revalorise l'aspect historique du patrimoine privé et public comme La Galerie Chapleau. Mais nos investissements ne se limitent pas au cœur de ville. Depuis 2006, c'est plus d'une cinquantaine d'opérations qui ont été réalisées sur la voirie dont 80 % à l'extérieur du centre-ville. Concernant le choix des voiries qui sont à traiter, nous réalisons tous les trois à quatre ans un diagnostic sur les 35 km de voies communales. Nous pouvons ainsi effectuer un classement relatif à l'usure des voiries, bordures, trottoirs et accotements. Les rues sont notées de 1 pour les plus mauvais états à 5 pour les voies neuves. C'est ce classement qui nous permet d'établir un plan pluriannuel d'entretien. » complète le maire, Michèle Quillard. ■

Le parking Jean-Baptiste Legeay, terminé



Les cheminements piétons sont traités en béton désactivé, quant au revêtement de la zone de stationnement, il a été réalisé en enrobé blanc (Hydrodécapage) ce qui limite le pavage et les coûts sur un espace recouvert de véhicules, tout en réduisant l'impact visuel du caractère routier des enrobés classiques.

Une seconde ouverture dans le mur de clôture rue Jean-Jacques-Rousseau



permet de fluidifier les entrées et sorties des véhicules.

La sortie sur la rue Jules-Ferry est supprimée dans le fonctionnement normal, seul les jours de marchés, les riverains ou les usagers munis d'un badge pourront accéder à cette voie. Le service Espaces verts a végétalisé l'ensemble en conservant certains arbres. D'autres ont été plantés comme les tilleuls et des ifs. ■

Rue de Kervaudu.

Rue de Kerdavid.

■ 2010

Cœur de ville.

Route de la Maison Rouge.

Rue Paul Doumer.

Place du 8 Mai.

Trottoir rue du Traict.

■ 2011

Rue Henri-Becquerel.

Enduits superficiels rues :

de Kervaudu/Puigaudeau/

Raymond-Poincaré/route du

milieu/Maison Rouge.

Piétons, vélos rue Emmanuel-

Provost.

■ 2012

Voirie entre ville d'Ys et avenue de la Pierre Longue.

Rue du Mans.

Cheminement piéton, avenue de

Saint-Goustan.

Rue du Bourg Boutin prolongé.

Parking Laënnec (partie 2)

■ 2013

Rue Saint-Yves.

Rue de la Juiverie.

■ 2014

Rue Gambetta.

Place Marcel-Thoby.

Rue Jules-Verne entre la rue

Pasteur et la rue Auguste-Masson.

Place du 8 Mai.

Place du Requier

La rue Jean-Jacques Rousseau, terminée

L'ensemble de la voie a été réalisé en dalles granit de différentes dimensions. La pose respecte le calepinage existant. Des dalles en granit sont utilisées pour former un caniveau central de 40 cm de large. Des pavés de réemploi sont

posés de chaque côté de la zone de circulation afin de marquer une délimitation pour les véhicules.

En pied de façade des immeubles, un chaînage en pavés de réemploi a été posé. ■



La rue Jules-Ferry, terminée

La pose respecte le calepinage existant. Le caniveau côté impairs en pavé ancien est reposé à l'identique.

La Galerie Chapleau bénéficie d'un accès de plain-pied (PMR). ■



■ 2015

Avenue Aristide-Briand.

Parking des Salorges.

Zones de pavés sur les quais.

Création plateaux surélevés chapelle du Crucifix.

Parvis salle des sports.

2016

Zone artisanale.

Zones de stationnements sur la côte sauvage.

Chemin du Moulin Bâtard

Rue des Sables Menus.

Rue du Pré Tiffauge.

Trottoirs rue du Traict.

■ 2017

Rue de Kervenel.

Enduits rues : de la Maison Rouge/ rue Surcouf/rue du Bassin.

Mise en accessibilité de 7 arrêts de bus.

■ 2018

Quartier de la Ladure.

Travaux en cours et à venir

La rue Bretonnie, en cours

Un caniveau central à double pente en pavés de granit sera posé ceint par un enrobé et un chaînage granit des pieds de façade. Les places de stationnement seront matérialisées par un revêtement en béton désactivé.

La rue de la Duchesse Anne, début septembre

La pose respectera le calepinage existant. Un caniveau double pente en pavés de granit 9 x 9 cm d'une largeur de 40 cm sera réalisé côté Ouest de la rue.

Les places de parking seront matérialisées par un revêtement en béton désactivé et les marches permettant d'accéder au calvaire seront en granit. Un drainage au pied de l'église est prévu afin de faciliter la circulation de l'eau. Ce dossier est suivi de près par l'architecte du Patrimoine, en charge de la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'église Notre-Dame-de-Pitié et par l'architecte des Bâtiments de France.

Restauration de l'église Notre-Dame-de-Pitié : en cours

Chacun n'a pu que remarquer l'imposant échafaudage qui entoure actuellement le clocher de l'église Notre-Dame-de-Pitié. Les travaux de restauration de la tour ont démarré depuis le début de l'année et vont s'échelonner jusqu'à la fin 2019. Les premières zones concernées sont les parties hautes du clocher avec le dégarnissage du campanile en plomb pour vérifier et restaurer la structure charpentée. L'ancienne croix déposée depuis 2005 va être restaurée pour permettre sa remise en place, tout comme le coq girouette. Plusieurs ouvertures bouchées de longue date ont été réouvertes. Tous les joints ciment sont piqués et remplacés par un mortier de chaux. Les pierres les plus abîmées seront remplacées. Le nettoyage actuel permet de



faire réapparaître les quatre panneaux moulurés, placés sur les pans coupés de la lanterne, et réalisés en pierre calcaire. Ces panneaux portaient le blason du Croisic avant la Révolution comme le montre un document ancien du milieu du XVIII^e siècle. Le portail ouest a fait l'objet de sondages préalables et a révélé que les parties cimentées, nombreuses sur cette entrée, dissimulaient également des pierres de tuffeau comme on le voit déjà sur le portail de la rue de l'Église. Les portails étaient donc ornés de pierres blanches destinées à recevoir des sculptures et à contraster avec le granit.

Une horloge bientôt remise en valeur

À l'occasion des travaux de restauration en cours, l'association du patrimoine de Notre-Dame-de-Pitié a proposé à la commune de descendre l'ancien mécanisme de l'horloge conservé dans le clocher et remplacé aujourd'hui par une horloge électronique. Le démontage, la restauration et le remontage du mécanisme seront assurés par les bénévoles de l'association, en particulier Dominique Barbé, ancien horloger. Une fois restauré, ce mécanisme imposant acheté en 1883 à la maison Pellerin frères de Tiffauges (85) sera exposé dans l'église, l'emplacement restant à déterminer. Cela permettra ainsi à un large public de voir cette pièce rare.

Cimetière : réaménagement de la rocaille de dispersion des cendres

Le service Espaces verts a effectué un réaménagement de la rocaille de dispersion des cendres située dans le cimetière. Une plaque avec le nom du défunt peut être placée sur des supports en marbre pour garder le souvenir du disparu. L'espace paysager très sobre redonne de la qualité à ce site qui était devenu peu attractif pour les familles qui souhaitaient se recueillir.



Peinture à l'ancienne criée

Durant mars, la Ville du Croisic a fait procéder à la remise en peinture des menuiseries (intérieures et extérieures) de toutes les façades de l'ancienne criée. Ensuite, des travaux sur le mur latéral de la façade droite (coté petite jonchère, à droite face à l'ancienne criée) ont été effectués pour reprendre les enduits sur 1 m de haut en raison des remontées d'humidité.

AGENDA

MAI 2019

Exposition « Histoire de montres du 17^e au début du 20^e siècle »

Du jeudi 9 au jeudi 16 mai, de 14h30 à 17h30, La Galerie Chapleau. Du mercredi au dimanche (compris jours fériés), entrée libre.

Un croisicais collectionne depuis de nombreuses années les mécanismes de montres et les exposera pour la première fois. Une occasion de découvrir la minutie de ces bijoux de technique horlogère dominée par des maisons célèbres comme Breguet. Ville du Croisic.

Ramassage des déchets sur le littoral

Samedi 11 et dimanche 12 mai, de 16h00 à 18h00, rendez-vous au parking des Sables Menus. L'association Decos (Défense de l'Environnement et de la Côte Sauvage) organise le ramassage des déchets sur le littoral afin de contribuer à la préservation du milieu marin. Respecter le monde des océans, c'est agir pour notre survie. Ayez le plaisir de faire quelque chose d'utile tout en vous promenant dans une ambiance conviviale. Alors en 2019 : participez !

2^e trophée national de godille

Samedi 18 et dimanche 19 mai, à 10h00. Ce trophée est ouvert à tous afin de découvrir cette discipline dans une ambiance festive, conviviale et sportive. Club de Croisière Croisicais.

Exposition « Le Croisic aux couleurs des peintres 2^e édition »

Du mercredi 22 mai au dimanche 23 juin, de 14h30 à 17h30, La Galerie Chapleau, du mercredi au dimanche (compris jours fériés), entrée libre.

Après une première édition en 2017, la galerie Chapleau présente une nouvelle exposition consacrée aux peintres inspirés par Le Croisic. On retrouvera les artistes récurrents du Croisic comme Chapleau, Laboureur, Lhermitte, Huchet ou Le Saout mais aussi de nombreux peintres connus ou plus anonymes qui ont fixé sur la toile leur inspiration du Croisic. Ville du Croisic.

Festival Tempo, piano classique

Du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, ancienne criée.

Après la réussite hautement saluée de la 10^e édition du Festival Tempo piano classique en 2018, l'édition 2019 reprend les intuitions qui éclairent ce « miracle » pour Le Croisic, selon certains commentateurs : des musiciens d'exception là où ils n'étaient pas attendus, une organisation rigoureuse et chaleureuse dans un lieu parfaitement authentique. Association Arts et Balises.

JUIN 2019

Promenade sur les sentiers et le littoral

Samedi 1^{er} et 8 juin, à 14h00, rendez-vous à l'office de tourisme.

Les bénévoles vous invitent à découvrir le patrimoine naturel de la Presqu'île du Croisic : des chemins pédestres aux sentiers littoraux, laissez-vous guider et apprenez à reconnaître la faune et la flore de notre côte sauvage et de ses plages.

Visites gratuites - Sur réservation à l'Office de Tourisme - Chaussures adaptées à la marche et à l'eau.

Festival de musiques de rues

Samedi 1^{er} juin, de 14h00 à 19h00, dimanche 2 juin, de 10h00 à 19h00.

Les quais vont vous faire chanter et danser. Une trentaine de groupes de musiciens de rues vous enchantent au son presque oublié de l'orgue de barbarie. En soirée, le samedi à 21h00, spectacle gratuit à la salle des fêtes.

Association Paroles et Musiques de rue.

Concert Zauto Stompers

Samedi 8 juin, à 20h00, à l'ancienne criée. Zauto Stompers, c'est un concept très simple, il faut que ça bouge, que ça swingue, que ça déménage. Ce sont les portes des honkytonks de la Nouvelle-Orléans, des cabarets de Chicago et New York qui s'ouvrent. Gilles Naudet trompette, Jens Kromer clarinette, sax, Fred Constant banjo, guitare, Clody Gratiot batterie, washboard, Jean-Michel Francois tuba, vocal. Association La Calebasse.

Vide grenier de l'Amicale des Sauveteurs en Mer

Dimanche 9 juin, de 9h00 à 18h00,

Mont Lénigo et Quai Port Charly.

Cette manifestation permet de soutenir les Sauveteurs en Mer du Croisic.

Bulletins à prendre dans les offices de tourisme et à l'Hôtel de Ville. Tarif : 10 € pour les résidents du Croisic / Batz-sur-Mer / Le Pouliguen et 15 € pour les extérieurs.

Fest-Noz

Dimanche 9 juin, à 21h00, à l'ancienne criée.

Duo Blain/Leyzour

Claire (violon) et Guillaume (guitare, chant) écumant les scènes de Bretagne en interprétant avec énergie et bonne humeur un répertoire varié.

Duo Landat/Moisson

Lors Landat au chant et Thomas Mosson à l'accordéon chromatique, faite mijoter répertoires de basse-Bretagne et danses kof ha kof, saupoudrez le croquant mélodique d'arrangements épicés puis déglacez à l'ancienne un swing breton d'aujourd'hui, vous obtiendrez le duo Landat-Moisson. Association La Calebasse.

Visites commentées

Découverte de la Vieille Ville

Mercredi 12, 19 juin à 10h00, rendez-vous au Mont-Esprit (côté port de plaisance).

Cette promenade vous propose de découvrir les quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande. Du quartier médiéval blotti autour de l'église Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs sur les quais de granit, en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIX^e siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme.

Opéra « Le Vaisseau Fantôme » de Richard Wagner

Jeu 13 juin, à 20h00, salle Jeanne d'Arc, Wagner sur tous les tons, sur toutes les lèvres, sur tous les écrans en Bretagne et en Pays-de-la-Loire. Gratuit, sur réservation. Ville du Croisic.

Les peintres du Croisic

Du vendredi 14 juin au dimanche 23 juin,

de 10h00 à 19h00, à l'ancienne criée
Venez découvrir la pépinière de créativité qu'offrent les artistes locaux. Peintres aux multiples techniques (aquarelles, acryliques, huiles, pastels etc.), agrémentées par les sculptures d'artistes régionaux.
Association Les peintres du Croisic.

Quatuor à cordes de la Garde Républicaine

Vendredi 14 juin, à 21 h00,
salle Jeanne d'Arc,
Le quatuor de la Garde républicaine joue tout au long de l'année lors de cérémonies officielles, d'animations protocolaires dans différents ministères et à l'assemblée nationale. Réservation hôtel de ville, direction de la Culture et à l'office de tourisme. Entrée 10 €.

Chanson - Début de Chant'yé

Samedi 15 juin, à 21 h00,
salle Jeanne d'Arc,
1^{re} partie. « Voyage de mots » par la Compagnie d'En Face.
2^e partie. Début de chant'yé, ce sont 16 passionnés de musique et de scène qui interprètent des chants variés.
Réservation hôtel de ville, direction de la Culture et à l'office de tourisme. Entrée 5 €.

Café littéraire

Mardi 18 juin à 17h30, à la médiathèque.
Livres pour l'été. Ville du Croisic.

Visites commentées

Promenade sur le Traict

Jedi 20 juin à 12 h 20,
rendez-vous devant la gare SNCF.
Le Traict du Croisic est un site naturel remarquable où s'est développé l'élevage de coquillages, d'abord des huîtres puis aujourd'hui des coques et des palourdes. Cette promenade vous propose de cheminer sur ce grand désert de sable à marée basse pour découvrir l'activité conchylicole mais aussi la riche histoire de ce site qui servait autrefois de voie de liaison entre Le Croisic et le pays guérandais. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme.

Fête des écoles publiques

Vendredi 21 juin de 15h45 à 22h30,
stade municipal Constant Germon (ou salle des sports en cas de mauvais temps).
Spectacles des enfants des classes de la

petite section au CM2, rencontre amicale des familles avec restauration rapide sur place et buvette. Jeux, animations variées, petits défis en famille... Une soirée de détente pour clôturer une année scolaire dans la convivialité et la bonne humeur.
Amicale laïque du Croisic.

Fête de la musique

Vendredi 21 juin.
Musique et Paroles de rues, orgue de barbarie, de 15h00 à 17h00, place du Piloni,
Chorale de Batz-sur-mer « Au gré des marées », de 17h00 à 18h15, place Boston,
Dancing Énergie, danse en ligne, 18h00, place Boston,
Bagad de la Presqu'île, musique celtique, 19h00, place du Piloni,
Maris Stella (chorale et école de musique), de 20h00 à 21 h30, salle Jeanne d'Arc,
Ar Vag, chant de marins, 20h30, place Boston.
Ville du Croisic.

Week-end langoustines

Samedi 22 et dimanche 23 juin.
L'association des Professionnels de la Restauration Croisicaise vous propose des menus autour de la langoustine :
Le Ty Mad, L'Estacade, Le Bistrot de l'Océan, Le Lénigo, O Jardin Secret.
Le 23 juin : Apéro Langoustines sur la place Dinan de 11 h00 à 12 h30.
Billetterie disponible début juin à l'Office de Tourisme.

Course nature de la presqu'île - 1^e édition

Dimanche 23 juin, à 9h30, départ dans la clairière du parc de Penn Avel
Le Running Club Croisicais organise la course nature de la presqu'île (13,8 km) et la course découverte (5,4 km), sur les chemins côtiers et intérieurs de la presqu'île du Croisic. À partir de 16 ans.
Running Club Croisicais en partenariat avec La Ville du Croisic.

Journée du patrimoine de pays et des moulins

Dimanche 23 juin, de 15h00 à 17h30,
parc de Penn-Avel (côté salle des sports).
Visite du moulin à vent de la Providence proposée par la société des amis du Croisic

pour découvrir le dernier moulin du Croisic récemment restauré. Participation libre.
Société des Amis du Croisic.

Café philosophique

Mardi 25 juin à 17h30, à la médiathèque.
Sujets du bac 2019. Ville du Croisic.

Exposition « Souffle de couleurs, matières et ondulations – Éric Le Cam, peintre et Richard Brouard, sculpteur »

Du samedi 29 juin au dimanche 1^{er} septembre, de 14h30 à 18h00, La Galerie Chapleau, du mardi au dimanche (compris jours fériés), entrée libre.
Éric le Cam, artiste peintre résidera dans l'annexe de la galerie Chapleau et peindra devant le public tout en exposant dans la galerie. Le sculpteur Richard Brouard présentera parallèlement ses créations dans le jardin. Quatre soirées sont prévues pour rencontrer Éric Le Cam et échanger avec lui les 10 juillet, 24 juillet, 7 août et 21 août à 19 h. Ville du Croisic.

Conférence « Les tribunaux du peuple à la Libération ou l'épuration sauvage » par Jacques Bruneau

Vendredi 28 juin, à 18h00, salle Jeanne d'Arc ou salle des fêtes. Société des Amis du Croisic.

Festival Jazz - 4^e édition

Dimanche 30 juin, quais et Mont-Esprit.
Le Croisic vous invite à vivre au rythme du jazz. Dès 11 h30, le groupe River Swing en déambulation sur les quais viendra animer votre repas. Rendez-vous également à 12h00, place du pilori (face à l'office de tourisme) pour un concert du groupe Gadjo & Co. Dès 16h00, venez écouter Michel Gaucher, saxophoniste, accompagné sur scène par Initial Big band (20 musiciens) au Mont-Esprit. Office de tourisme. la même époque. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme.



LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

Prendre de la hauteur

Pour analyser au mieux une situation, un dossier, il est conseillé de prendre de la hauteur plutôt que de vociférer pour imposer aux autres sa façon de voir. Les gesticulations et les abus de langage décrédibilisent leurs auteurs...

Le « P » de BP signifie prévisionnel (dans le jargon administratif, ce budget est aussi appelé budget primitif). Comme tout premier document, il est susceptible d'évolution.

Parmi les données comptables qui doivent y figurer, on trouve l'épargne. L'épargne brute, appelée aussi la capacité d'autofinancement, mesure l'excédent utilisable pour faire face au remboursement de la dette communale et financer l'investissement. Une fois les annuités d'emprunt déduites de cette somme, on obtient l'épargne nette. Ces données constituent un indicateur essentiel de la bonne gestion financière de la ville et donc de la maîtrise de ses équilibres financiers.

Pour le BP 2019, l'épargne brute est estimée à 1242723 € et l'épargne nette à 752534 €.

L'estimation de l'épargne est calculée avec une hypothèse de réalisation de 100 % des dépenses de fonctionnement. Or, on constate que l'on réalise en moyenne 90 % des dépenses par rapport aux prévisions. Quant aux recettes, ne sont inscrites que celles qui sont certaines et pour les autres, il est fait une prévision au plus juste, selon les résultats

des années précédentes. Il n'est pas aisé de déterminer en janvier le taux de fréquentation de la commune lors de la saison (ce qui a une incidence sur la taxe de séjour), d'estimer le volume des transactions immobilières (ce qui a une incidence sur les droits de mutation – versés intégralement à la commune puisque notre ville est classée station de tourisme) ni la fréquentation des activités proposées.

En fin d'année, le résultat, constaté au compte administratif, est régulièrement meilleur que celui qui avait été estimé (plus de recettes et moins de dépenses). C'est cela une bonne gestion des finances publiques.

En janvier 2019, dans sa tribune, l'opposition municipale annonce 5 millions d'endettement fin 2019. Sur quels documents ou analyses s'appuyaient-ils pour avancer ce chiffre? Le Rapport d'orientation budgétaire 2018? Le BP 2018? Il n'est pas très pertinent de s'appuyer sur des documents prévisionnels de début 2018 pour affirmer un point de vue un an après.

L'encours total de la dette à fin 2019 sera de 3934759 €. Et ce chiffre est définitif.

Il est encore plus surprenant d'entendre lors du débat précédant le vote du BP 2019 que la prochaine équipe ne disposera pas d'une épargne nette suffisante pour financer son programme d'investissement. La somme a minima de 752534 € devrait permettre quelques réalisations

entre avril et décembre 2020.

Ce résultat prévisionnel, qui ne peut qu'être amélioré, démontre la bonne santé financière de la commune et n'obère pas son avenir, contrairement aux déclarations tendancieuses de l'opposition.

Oui, en 2018 la commune a emprunté 2,6 millions d'euros. Le recours à ce mode de financement est une politique publique adaptée pour financer les investissements, a fortiori lorsque les taux sont aussi bas. **Ce n'est en aucun cas un frein au développement futur de la commune lorsque le recours à l'emprunt est maîtrisé.** Pour le vérifier, l'indicateur de capacité de désendettement est l'outil idoine, mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques. Tant que cet indicateur est inférieur à 5 années, la situation financière est considérée comme normale. (au-dessous de 3 années, la situation est considérée comme bonne voire très bonne plus on se rapproche de 0).

Au 31.12.2019, la capacité de désendettement de la ville est estimée à 3,2 années.

L'équipe municipale qui a œuvré depuis 2014 pour l'intérêt général des Croisicais conclut ce mandat avec un bilan de réalisations, de services offerts à la population, des résultats financiers, on ne peut plus positifs. Tout cela est le fruit d'un travail rigoureux, d'un engagement, et d'une vision prospective de l'équipe majoritaire qui a su, elle, être à la hauteur.

LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Le compte administratif 2018 présenté par l'adjoint aux finances, Gérard Le Cam affiche des bons résultats avec un excédent de fonctionnement de 1 514 663 € et nous ne pouvons que nous en réjouir. Mr Le Cam s'en félicite mais comme nous l'a rappelé la Trésorière c'est grâce à une fiscalité atypique, avec des taux et des bases les plus élevés de Cap Atlantique que nous constatons ces résultats. Pour 2018, le produit des impôts locaux s'élève à 5 417 000 €, donc merci à vous croisicaises et croisicais. Pour info l'augmentation des bases de ces impôts augmentera en 2019 de 2,2 %.

En revanche l'analyse du débat d'orientation budgétaire prévoyant les dépenses et recettes sur les 3 années à venir, et celle du budget 2019 ne nous permettent pas d'envisager l'avenir aussi sereinement que la majorité voudrait nous le faire croire. Le rapport d'orientation budgétaire ne prévoit aucune dépense d'investissement structurant pour les années à venir comme si la vie municipale s'arrêtait à fin 2019...

Le budget 2019 le confirme. Selon les prévisions présentées, l'autofinancement passe **de 1,50 M€ en 2018 à 730 000 € à fin 2019** soit une perte de 50 % en une année avec un endettement de 4 000 000 €. Un nouvel emprunt sera mobilisé en 2019 pour solder notamment les travaux de la Salle Jeanne d'ARC s'élevant à ce jour à 3 239 000 € (augmentation de l'enveloppe initiale) et le magnifique quartier de la Ladure pour 1 700 000 €. A noter l'augmentation des frais de personnel (plus 307 000 € entre 2016 et 2019) générée en grande partie par la Médiathèque pour atteindre **4 417 200 € en 2019**, (Office de Tourisme compris).

Ce qui signifie que la prochaine équipe élue, quelle qu'elle soit, n'aura que 2 choix pour programmer de nouveaux investissements, soit l'augmentation de la fiscalité locale soit le recours à l'emprunt. Et pourtant il faudra bien trouver des fonds pour finaliser les achats des nombreux emplacements réservés (réserves foncières votées dans le PLU pour la réalisation de logements sociaux principalement), achat de terrains pour l'extension du Centre Technique Municipal. Aucune prévision budgétaire significative pour la voirie, les trottoirs, l'environnement des quartiers extérieurs complètement oubliés, le développement économique, le port, la plaisance etc...

La construction d'un simple hangar de stockage (4 murs et une toiture) pour l'usage de la ville, dans la zone artisanale nous fait vivement réagir. Cette opération prévue pour un montant de 248 000 € HT accuse un montant définitif de 413 702,54 € HT dépassant de 165 000 € HT l'enveloppe budgétaire initiale !!!!

Interrogée sur cette opération qui nous pose question, Mme le Maire n'a pas souhaité nous répondre au dernier Conseil Municipal et a préféré nous informer en off ??? le lendemain, il est vrai la nuit porte conseil!!!!!! Madame le Maire a le culte du secret. Vraisemblablement le sujet embarrasse... Aucune explication satisfaisante, ne nous a été fournie par Madame le Maire et les graves lacunes constatées dans ce dossier, nous ont décidé d'alerter la Chambre Régionale des Comptes. Cette opération de toute évidence met à mal les deniers publics. Qui pourrait sur ces deniers personnels accepter une telle dépense ? une telle augmentation de 66 % de la dépense initiale. Au Croisic, la majorité continue de dépenser l'argent du contribuable à sa guise. Dans un contexte de restriction budgétaire cela a de quoi inquiéter.

Par ailleurs, nous souhaitons vous informer que la base de la taxe d'aménagement appliquée aux constructions neuves ou agrandissements ainsi que les abris de jardin de plus de 5 m² a augmenté de 3,8 % au 1^{er} janvier 2019. Seuls les promoteurs de logements sociaux en sont exonérés sur décision communale, l'équipe majoritaire a voté cette exonération, alors qu'il y avait une possibilité d'y renoncer par vote du conseil municipal. Il faut savoir que les bailleurs sociaux disposent de fonds importants et sur chaque programme immobilier la Ville se porte garante des emprunts contractés.

F. Thobie, JL Rondenet, F Bally, JM Lucas, F Aubineau, Y Lescaudron

11^e FESTIVAL TEMPO

PIANO
CLASSIQUE

un événement
Télérama

LE CROISIC 2019
Ancienne Criée
30mai/2 juin
week-end de l'Ascension



www.festival-tempo-piano-classique.com

